

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CAHMER

Samedi 11 mai 2019 10h-13h

Université de Picardie, Pôle Cathédrale (Faculté de Droit), Amiens

Présents : Philippe Bujak, Christophe Cloquier, Julie Colaye, Jean-Luc François, Pierre Gillon, Richard Jonvel, Kristiane Lemé-Hébuterne, Maxime Larratte, Olivier Leblanc, Jean-Marc Popineau, Sabine Racinet, Philippe Racinet, Joël Schwerdroffer et Bruno Tabuteau (par Skype).

Excusés : Benoît Clavel, Aurélien Gnat, Sébastien Porcheret, Sidonie Preiss et Julien Serey.

### Ordre du jour :

#### 1. Approbation du précédent procès-verbal

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

#### 2. Rapport moral

Remarques générales faites par le président.

- En premier lieu, le déménagement du CAHMER, suite à celui de l'Université de Picardie Jules Verne à la Citadelle, n'a pas été dommageable pour l'association dédiée à l'archéologie et l'installation de la bibliothèque du CAHMER a été faite avec succès dans l'Hôtel du Vermandois à Senlis. La consultation des ouvrages devrait cependant être facilitée par la création d'un inventaire (pour laquelle on cherche des volontaires). Actuellement les ouvrages sont accessibles sur rendez-vous auprès du trésorier (Jean-Marc Popineau).
- Ensuite, il faudrait résoudre le problème de la bipolarisation géographique du CAHMER, sachant que ses activités concernent à la fois la Picardie et le Limousin, avec un déséquilibre plusieurs fois souligné, en ce qui concerne le financement des activités archéologiques (*cf. infra*).
- Enfin, le CAHMER conserve un niveau d'activité satisfaisant : c'est une association qui publie beaucoup, le support financier pour les fouilles est globalement positif et le site internet est régulièrement consulté par les internautes. On note la réactivité de Marc Racinet qui insère les informations sur le site internet dès qu'elles lui parviennent et, pour cela, les événements comme les colloques et les réunions à venir sont à annoncer plus largement. Le président souligne également la nécessité de programmer des journées d'étude sur le thème des châteaux et celui des prospections (*cf. infra* 7 sur les activités du CAHMER).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

#### 3. Rapport financier

- **Les adhérents doivent penser à acquitter leur cotisation pour 2019.** Le trésorier note la chute importante des cotisations en 2018 : faut-il changer le libellé et augmenter le coût ? Faut-il abandonner la gratuité pour ceux qui contribuent scientifiquement aux ouvrages ? Parmi les

membres présents qui ont acquitté leur cotisation, Jean-Luc François et Kristiane Lemé sont considérés comme membres bienfaiteurs pour cette année 2019.

- Le rapport financier présenté et commenté par le trésorier fait état d'une augmentation importante des frais de papeterie, due aux publications importantes de l'année 2018, des frais d'affranchissement (avec l'envoi des volumes, sur demande par les adhérents et autres) et des frais de petit matériel. On suggère d'augmenter les frais d'envoi, en fonction des tarifs de la Poste.

- On rappelle la différence de « traitement » pour le financement des activités archéologiques en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France. Maxime note le bilan alarmant du financement en Picardie pour 2018 (- 18% en 2018) mais Richard signale que sa demande de subvention pour la Somme n'avait pas été envoyée à temps et qu'il n'y a donc pas eu de fonds accordés. Il évoque un manque d'investissement du SRA pour Boves. Le président souligne alors la nécessité d'organiser une réunion avec le Conservateur en chef (Jean-Luc Collart), afin de débloquer, si possible, cette situation financière. Il s'agirait également d'assurer le suivi de la prestation pour l'étude des mobiliers.

- Pour le Limousin, le président note que le projet de 2019 est financé à 100% avec 37 086 euros, dont 26 000 euros pour Grandmont. Les prospections près de La Courtine sont assurées pour 1 500 euros, celles de Murat pour 9 018 euros et le LIDAR sera payé directement sur facture par le SRA (provision de 11 200 euros).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et peut être adressé aux adhérents en faisant la demande par mail au trésorier Jean-Marc Popineau.

**4. Discussion par Skype avec Bruno Tabuteau** qui propose d'élargir le nom de l'association en cohérence avec l'évolution de son domaine de recherche. Le choix d'ajouter un « S » final au nom CAHMER a été rejeté, en raison de la difficulté administrative (il faudrait l'inclure dans les statuts et changer le nom de domaine). Le président propose d'ajouter le sous-titre suivant : « Les sièges du pouvoir au Moyen Âge » mais l'unanimité se fait sur la suggestion de B. Tabuteau : « Lieux et enjeux de pouvoir ».

#### **5. Point sur la vente des volumes de la revue *Histoire Médiévale et Archéologie (HMA)***

Après lecture du rapport de Julien Serey, responsable des ventes, le directeur de la publication, Joël Schwerdroffer, complète : le numéro 22 est épuisé, le numéro 30 (anniversaire du CAHMER) s'est vendu à 32 exemplaires et le numéro 31 se vend bien également. Julien Serey évoque dans son rapport la question de la numérisation des numéros épuisés (avec CAIRN).

Le volume 32 sur *Les monastères de chanoines réguliers en France du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* est présenté à l'Assemblée. Le président et le trésorier rappellent les règles d'obtention de ce volume pour chaque adhérent à jour de sa cotisation : en faire la demande auprès du président et préciser la modalité d'envoi (en prévoyant les frais correspondants).

#### **6. Le site internet et l'actualisation des données**

C'est Richard Jonvel et Julie Colaye qui s'occupent de l'actualisation des données. On rappelle la nécessité d'annoncer le colloque du 25 mai à Saint-Martin-aux-Bois (septième journée d'étude) et la journée du 7 juin à Grandmont pour cette année 2019.

#### **7. Activités du CAHMER :**

- Richard Jonvel pour la fouille de Boves (déroulement en juin) : des visites ont été organisées sur le thème des espaces fortifiés dans les Hauts-de-France (dont la citadelle à Amiens), opération qui a rencontré un certain succès. En ce qui concerne les fouilles dans la basse-cour, deux périodes ont été documentées : le haut Moyen Âge, avec possibilité

d'une occupation antérieure à la motte, et une période XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude céramique est terminée et on prévoit de faire une donation pour stockage au Musée de Picardie à Amiens. Il y aurait la possibilité d'y avoir deux vitrines permanentes présentant le matériel des fouilles de Boves. La motte et son fossé pourraient être défrichées et le Conservatoire Naturel de Picardie consulté pour une mise en valeur du site. Une prospection par géo-radar a été effectuée dans l'enclos du prieuré. Les résultats sont attendus pour juin.

- Pour ce qui concerne Murat, en Creuse, deux campagnes sont encore à prévoir (celle de 2019 se déroulera en août). On a un secteur VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, avec très peu de mobilier (sauf métallique), une levée défensive avec un habitat. La photographie aérienne du site est prévue (par drone).
- Pour Grandmont : outre la fouille annuelle (30 juin-4 août), une prospection LiDAR est prévue au niveau de la Franchise ainsi qu'une intervention sur la grange monastique du Coudier (à la demande du SRA).
- Jean-Marc reconnaît que la prospection n'a pas donné grand-chose à Nanteuil-le-Haudouin (deux campagnes faites) : il y aura bien, pour 2020, une prospection mais elle ne sera plus systématique.
- En revanche, la prospection-inventaire à Grandmont se révèle riche. A l'aide d'une tablette numérique, on peut télécharger le cadastre napoléonien et chercher les concordances avec les limites actuelles (en les redessinant sur le plan). Le résultat est intéressant puisqu'on peut retrouver le parcellaire existant avant 1814. Maxime Larratte et Jean-Marc Popineau proposent l'achat d'une tablette, ce qui éviterait l'utilisation du matériel personnel, comme c'était le cas précédemment. Maxime a fait établir quatre devis allant de 500 à 1000 euros. Le matériel le moins cher (500 euros au total avec l'achat d'un stylet) conviendra parfaitement et l'achat a été validé.
- La prospection subaquatique et terrestre a été évoquée ainsi que la nécessité d'organiser une journée d'étude sur ses méthodes (par Jean-Marc Popineau et en liaison avec le SRA). Julie Colaye rappelle, pour la cour du prieuré de Boves, les résultats suivants : le 25 avril dernier, une prospection a été réalisée sur les deux côtés du logis prioral, mettant en évidence, sur l'un d'entre eux, un ensemble de murs pouvant correspondre à une ancienne enceinte du prieuré.
- En ce qui concerne les publications, on note la sortie du volume sur Nanteuil-le-Haudouin dans la *Revue Archéologique de Picardie* et que le volume 32 de HMA, financé par l'Association *Stalles de Picardie*, n'a rien coûté au CAHMER. Les actes du colloque de Saint-Amand (2014) sont en voie de finalisation.
- Les colloques et autres activités : le 25 mai aura lieu la 7<sup>e</sup> Journée d'étude à Saint-Martin-aux-Bois, sous la direction de Kristiane Lemé et de Julie Colaye. Le 7 juin, aura lieu une journée d'étude à l'Université de Limoges sur le thème des celtes grandmontaines. On prévoit également une journée d'étude sur les méthodes et les résultats de la prospection (avec une comparaison entre les deux régions des Hauts-de-France et de la Nouvelle-Aquitaine).

#### 8. Questions diverses :

- Philippe Bujak fait le point sur l'étude du château de Dreux, avec l'idée qu'il faut continuer à travailler sur ce site majeur. Un diagnostic a été fait et il y a un projet de PCR sur le site du château (avec la chapelle royale), en vue d'une valorisation finale, à hauteur de 5000 euros. Sa notice est à consulter sur le site internet du CAHMER.

- Bruno Tabuteau souhaite mettre en place un nouvel axe d'étude, parallèlement à ceux existant sur les châteaux et les établissements religieux : « histoire et archéologie des établissements hospitaliers ». L'hôpital, en effet, a une présence forte dans le paysage médiéval, à côté du château et du monastère. Il cite des exemples, notamment dans le Haut-Poitou. L'hôpital est un des indicateurs pour le développement d'un village et il est possible de reconstituer des itinéraires pédestres en fonction de l'implantation de ces établissements hospitaliers qui sont aussi des enjeux de pouvoir. Le président renvoie à sa notice mise sur le site du CAHMER.

Rapport relu et approuvé à l'issue de la réunion.